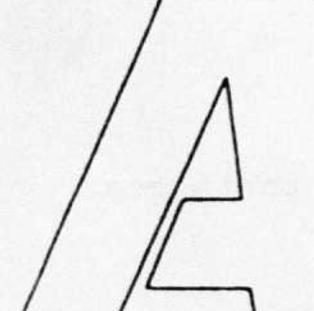
DLP 28-7-880146 2 ISSN 0294 - 4693



vertissements
agricoles ®


POITOU CHARENTES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

GRANDES CULTURES

BULLETIN N° 141 (13/88) du 27 Juillet 1988.

MAIS : Surveiller les pucerons après les traitements avec les pyrethrinoïdes liquides.

MAIS

PYRALE : Il est maintenant trop tard pour intervenir.

PUCERONS : Attention les premières augmentations de populations sont observées après traitement avec les pyrethrinoïdes liquides.

Surveiller attentivement vos parcelles après ce type d'application.

Une intervention spécifique peut s'avérer nécessaire si les populations présentes sur feuilles migrent vers les organes reproducteurs et tout particulièrement sur les soies de l'épi.

SESAMIE

Situation : La nymphose de l'insecte est en cours et le vol débute dans la zone de bordure de Gironde concernée.

Préconisation : Dans les parcelles où des dégâts de sésamie ont été observés fin Juin ou début Juillet, un traitement peut s'avérer nécessaire pour limiter les dégâts des chenilles de la seconde génération. Les parcelles proches de parcelles gravement atteintes peuvent être également concernées par cet insecte.

Quelles parcelles traiter?(informations transmises par la région Aquitaine).

. Intervenir dans tous les cas si plus de 30% des pieds présentent des dégâts dus à la première génération de l'insecte (dégâts observés actuellement).

. Seules les parcelles à très haut potentiel (plus de 100 qx) justifient un traitement si moins de 15% des pieds sont atteints.

Quand traiter ?

. Les parcelles arrivées à 2 feuilles entre le 20 et le 31 Mai doivent être traitées entre le 10 et le 15 Août.

. Les parcelles arrivées à 2 feuilles après le 1er Juin doivent être traitées entre le 15 et le 20 Août.

LUZERNE A GRAINES

Stade gousses vertes dans la majorité des cas.

Pleine floraison pour les précoupes tardives.

P.151



Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
SERVICE RÉGIONAL
DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
13, Rte de la Forêt - BIARD
86000 POITIERS Tél. : 49.58.39.02

Publication périodique - Imprimerie de la Station Poitou-Charentes
Directeur Gérant : ~~R. GUILLEMENET~~ J.P. PIQUEMAL
CPPAP n° 1664 A.D.
Abonnement annuel : 145 F
Chèque bancaire ou postal à l'ordre du sous régisseur de recettes Avertissements Agricoles

SITUATION.

Cécidomyies des fleurs : Les parcelles les plus tardives ont déjà été protégées.

Punaises mirides : Activité très faible.

Tychius : Présent en Façade Atlantique ; seuil atteint à Sainte-Marie de Ré, Sablonceaux.

Tordeuses : Activité réduite sur l'ensemble des postes de piégeage.

PRECONISATION.

Tychius : En Façade Atlantique intervenir avec Azophène ou Zolone 2 l/ha.

Tordeuses : Intervenir rapidement en Vienne dans les parcelles non encore protégées contre ce ravageur.